

**SR OUEST
CEI SARRE-UNION**

Projet N° 67-2023-0026

Objet : D1061 - KESKASTEL - réfection du pont de la Sarre

Planning et phasage sommaire

Date des travaux : A compter du mardi 30 mai 2023 et jusqu'au vendredi 28 juillet 2023 inclus (60 jours),

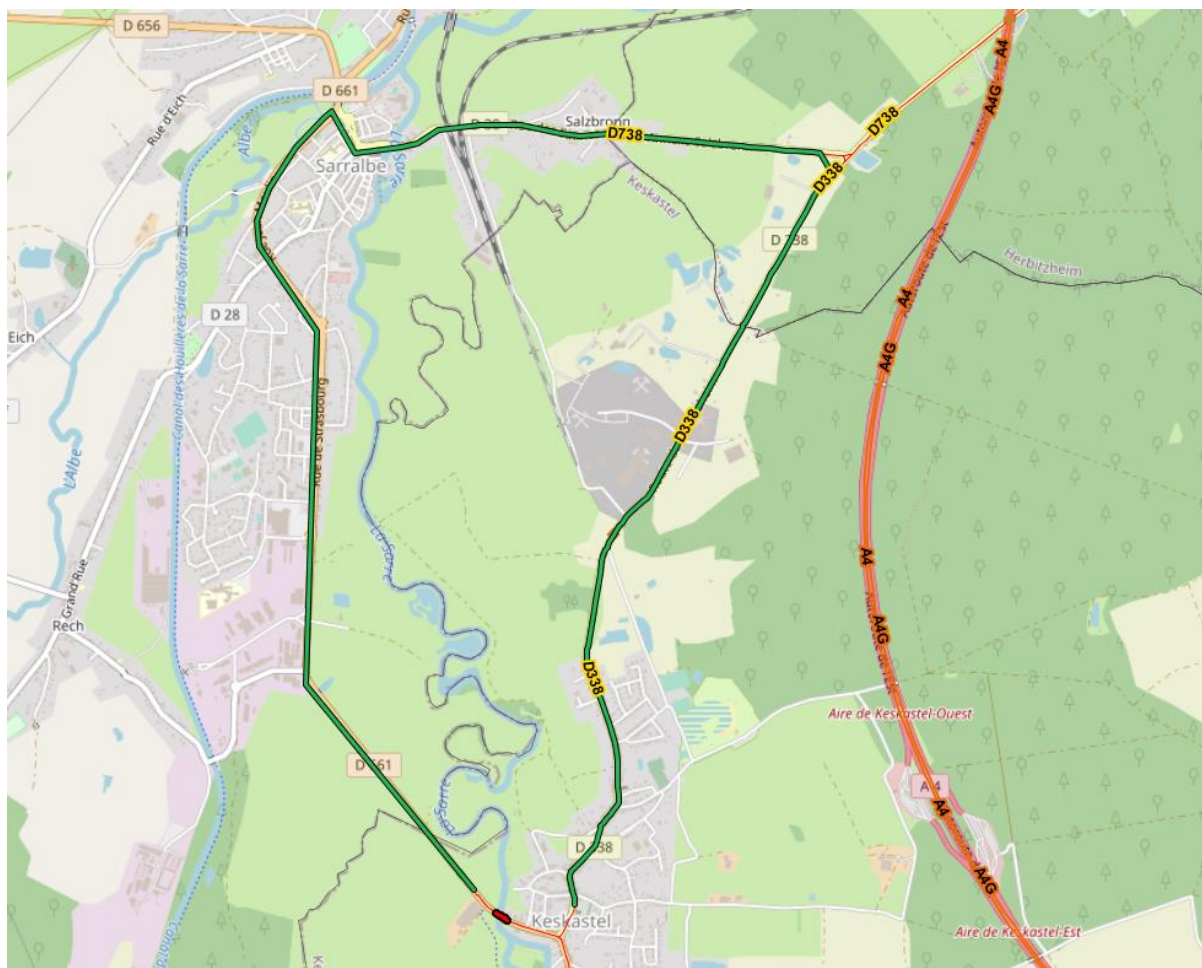
Mode d'exploitation retenu

Article 1

A compter du mardi 30 mai 2023 et jusqu'au vendredi 28 juillet 2023 inclus sur la D1061 du PR 22 + 0199 au PR 22 + 0257, dans les deux sens de circulation, commune de KESKASTEL, la circulation est interdite à tous les véhicules. Cette disposition est applicable jours et nuits.

Toutefois cette disposition n'est pas applicable aux véhicules de l'entreprise en charge des travaux, aux véhicules du gestionnaire de la voirie.

Une déviation sera mise en place pour les véhicules de moins de 3T5, dans les deux sens de circulation par les D1061, D738, D338, via les communes de KESKASTEL, HERBITZHEIM.



Une déviation sera mise en place pour les véhicules de plus de 3T5, dans les deux sens de circulation par les D1061, D919, D738, D338, via les communes de KESKASTEL, SILTZHEIM, HERBITZHEIM.

